

JAMAI OUMAIMA

Doctorante a la faculté des science juridique ,économique et sociale de Fès –Maroc

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact des réglementations environnementales nationales et internationales sur les Industries Culturelles et Créatives (ICC), en mettant l'accent sur l'intégration de l'éco-conception dans leurs pratiques. Le cadre théorique repose sur ce concept, sa durabilité et de conformité réglementaire, ainsi que sur les théories de l'innovation durable dans les ICC. Cette étude combine une analyse documentaire des réglementations environnementales, une étude de cas créative adopté des pratiques écologiques, et une évaluation des effets de ces régulations sur les processus créatifs et économiques. Ces résultats montrent que les ICC peuvent réduire leur empreinte écologique en intégrant des pratiques durables, mais que la mise en conformité avec les régulations représente un défi. Les réglementations environnementales jouent un rôle crucial en incitant à l'adoption de solutions écologiques, tout en influençant positivement l'innovation dans les ICC.

Mots clés

l'éco-conception , Industries Culturelles et Créatives , environnement , innovation , durabilité

1. INTRODUCTION

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) occupent une place centrale dans les dynamiques économiques, sociales et symboliques contemporaines. Regroupant des secteurs variés tels que le cinéma, la musique, les arts visuels, le design ou encore les jeux vidéo, elles se distinguent par leur capacité à produire de l'innovation, à façonner les imaginaires collectifs et à participer activement à la transformation des sociétés.

Longtemps perçues comme des secteurs à faible impact écologique, les ICC sont aujourd'hui interpellées par les impératifs croissants de durabilité environnementale. La production d'objets culturels mobilisant des matières premières, la consommation énergétique des équipements (salles de concert, studios, festivals), ou encore la logistique liée aux événements et aux tournées artistiques contribuent à une empreinte environnementale non négligeable. Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et la multiplication des normes environnementales, ces industries doivent désormais repenser en profondeur leurs modes de production, de diffusion et de consommation.

Or, les ICC occupent une position singulière : elles sont à la fois émettrices de contenus capables d'influencer les comportements et les représentations, et consommatrices de ressources dans leurs processus de création. Cette double nature soulève une interrogation centrale, au cœur de cette étude : **Dans quelle mesure les ICC peuvent-elles articuler exigences environnementales croissantes et maintien de leur créativité et de leur autonomie artistique ?**

Cette tension entre engagement écologique et liberté de création constitue le cœur de notre problématique. Elle appelle à identifier les compromis, mais aussi les synergies possibles entre innovation artistique et responsabilité environnementale. L'article se propose ainsi

d'examiner les modalités d'intégration de la durabilité environnementale dans les pratiques des ICC, à travers le prisme de l'éco-conception et de l'économie circulaire.

Notre attention se portera plus particulièrement sur le projet *Ciné Éco*, initiative visant à repenser les pratiques de projection cinématographique dans une logique de réduction de l'empreinte écologique. Ce projet constitue un terrain d'analyse pertinent pour interroger les conditions d'appropriation des pratiques durables par les acteurs culturels, ainsi que leur rôle potentiel dans la sensibilisation des publics.

L'analyse mobilisera un cadre théorique articulant les travaux sur l'éco-conception appliquée aux ICC (Hearn et al., 2007 ; Wu & Lin, 2021 ; Papadaki, 2024), les principes de l'économie circulaire, ainsi que les outils d'évaluation environnementale tels que l'analyse du cycle de vie (ACV). Ces approches permettent d'aller au-delà d'une lecture techniciste de la durabilité, en envisageant celle-ci comme un levier potentiel de transformation des modèles économiques, des modes de création et des imaginaires artistiques.

À travers l'étude du projet *Ciné Éco*, À partir de cette étude de cas, cette communication se propose d'explorer les modalités concrètes par lesquelles les ICC peuvent intégrer la durabilité dans leurs pratiques sans compromettre leur vocation créative, en identifiant les leviers d'action, les freins rencontrés et les innovations possibles. Elle accorde une place particulière à la manière dont ces industries participent à la fabrique des imaginaires écologiques, et à leur capacité à transformer les représentations sociales par le biais de récits culturels

2 .OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Les objectifs de recherche formulés de manière claire et structurée pour :

- Analyser les pratiques actuelles des industries culturelles et créatives (ICC) en matière de durabilité environnementale : identifier les actions mises en place pour réduire leur empreinte écologique, en mettant l'accent sur les processus de production, de gestion et de diffusion.

- Etudier les stratégies innovantes utilisées par les ICC pour intégrer la durabilité environnementale : explorer comment ces stratégies permettent de concilier les impératifs écologiques avec le maintien de leur créativité et de leur rôle social.

- Evaluer l'impact des réglementations environnementales sur les ICC : examiner dans quelle mesure les cadres législatifs influencent leurs pratiques, ainsi que les défis et opportunités associés à leur mise en conformité.

- Explorer l'application des principes d'éco-conception dans la production de biens et services culturels : mettre en évidence les méthodologies utilisées et leur efficacité dans la réduction des impacts environnementaux des ICC.

- Analyser le rôle des ICC dans la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux : identifier les initiatives et projets culturels qui promeuvent la prise de conscience écologique et encouragent des comportements plus responsables.

- Proposer des recommandations stratégiques : Fournir des pistes concrètes pour accompagner les ICC dans leur transition vers des modèles économiques et culturels plus durables.

3. REVUE DE LITTÉRATURE :

3.1. INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES ET DURABILITE ENVIRONNEMENTALE

3.1.1. LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES : DEFINITIONS, DYNAMIQUES ET TENSIONS INTERNES

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) désignent un ensemble hétérogène de secteurs où la création artistique, les contenus symboliques et la logique économique s'entremêlent. Elles comprennent notamment les arts visuels, le design, l'audiovisuel, les jeux vidéo, l'édition ou encore le patrimoine culturel. Selon la définition proposée par l'UNESCO (2009), les ICC englobent des activités qui « combinent la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs, dont la nature est culturelle et dont la propriété est protégée par le droit d'auteur ».

D'un point de vue théorique, les fondements de l'analyse critique des ICC remontent à l'École de Francfort avec Adorno et Horkheimer (1944), qui dénoncent l'industrialisation de la culture dans un cadre capitaliste, où les œuvres deviennent des marchandises standardisées. Cette vision a été largement nuancée par des approches contemporaines comme celles de David Hesmondhalgh (2013), qui insiste sur la complexité des processus créatifs, et Pierre-Michel Menger (2009), qui met en lumière la tension permanente entre la singularité de la création et les contraintes organisationnelles des industries. Ces approches sociologiques montrent que les ICC opèrent dans des environnements marqués par la précarité, l'incertitude et une gouvernance fragmentée.

Le modèle concentrique proposé par Throsby (2001), ou encore la typologie de Hesmondhalgh (2002) sur les trois sphères (arts, médias commerciaux et plateformes hybrides), permet de penser la diversité des ICC sans perdre de vue leur interdépendance. Ces modèles révèlent que la structuration des ICC repose autant sur des logiques symboliques que

sur des dynamiques économiques et politiques. Cette dualité rend les processus d'écologisation d'autant plus complexes, car elle implique des arbitrages entre expressivité artistique, viabilité économique et exigence de durabilité.

3.1.2. L'INTEGRATION DE LA DURABILITE DANS LES ICC : VERS UNE ECOLOGISATION DES PRATIQUES CREATIVES

Alors que les ICC ont longtemps été perçues comme des secteurs à faible impact environnemental, des recherches récentes déconstruisent cette idée. Des travaux empiriques (Julie's Bicycle, 2019 ; Bourdic & Salomon Cavin, 2020) ont démontré que l'ensemble de la chaîne de valeur des ICC (création, production, diffusion, consommation) engendre une empreinte écologique significative : consommation de matériaux (papier, plastique, métaux rares), déplacements internationaux, consommation énergétique des plateformes numériques, production de déchets événementiels ou promotionnels, etc.

Dans cette optique, plusieurs auteurs (Raunig et al., 2011 ; Stalder, 2021) proposent d'envisager les ICC comme des espaces d'innovation socio-écologique. Cette perspective postule que les pratiques culturelles peuvent non seulement réduire leur propre empreinte, mais également inspirer des changements comportementaux et structurels à l'échelle sociétale. Par leur capacité à raconter, représenter et mobiliser l'imaginaire collectif, les ICC jouent un rôle performatif dans la transition écologique.

3.1.3. CADRES REGLEMENTAIRES ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE DANS LES ICC : CONTRAINTES OU CATALYSEURS ?

L'implémentation de la durabilité dans les ICC ne peut être pensée sans une lecture critique des cadres réglementaires qui orientent leurs pratiques. Cependant, comme le soulignent Bouquillon & Combès (2011) et Flew & Cunningham (2010), la gouvernance du secteur est caractérisée par une extrême fragmentation. Les politiques environnementales qui s'appliquent aux ICC sont souvent indirectes, issues de réglementations plus larges (directive éco-conception, stratégie numérique verte, règlements sur la gestion des déchets, etc.), sans réelle adaptation aux spécificités créatives ou organisationnelles des ICC.

L'analyse des cadres réglementaires internationaux montre que des initiatives comme le Green Deal européen ou les Objectifs de Développement Durable de l'ONU offrent des cadres incitatifs mais restent souvent trop généraux. Peu d'études, à l'exception de travaux pionniers comme ceux de Pratt et Jeffcutt (2009), abordent la manière dont ces réglementations sont effectivement traduites dans les pratiques culturelles locales ou les chaînes de production artistiques. En l'absence d'un cadre de régulation propre aux ICC, la durabilité repose alors sur des dynamiques volontaires, à travers des chartes (ex. : Creative Climate Charter) ou des initiatives professionnelles auto-régulées.

L'articulation entre innovation réglementaire et innovation créative reste ainsi sous-théorisée dans la littérature. Il est nécessaire, comme le propose le courant de la sociologie pragmatique des régulations (Thévenot, 2002 ; Salais & Storper, 1993), de dépasser la logique purement contraignante du droit environnemental pour envisager les normes comme des outils de coordination, d'apprentissage et d'expérimentation pour les acteurs culturels.

Cependant, plusieurs auteurs plaident pour un dépassement de l'« exceptionnalité » supposée des ICC, afin d'en faire des laboratoires d'innovation écologique (Rumpala, 2010 ; Stalder, 2021). Dans cette perspective, la durabilité devient non seulement un impératif normatif, mais aussi un ressort d'innovation organisationnelle et esthétique. Le design écologique, les

formats participatifs, les modèles économiques fondés sur la sobriété ou les communs culturels sont autant de pistes explorées dans les travaux contemporains.

3.2. L'ECO-CONCEPTION ET L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES (ICC)

3.2.1. L'ECO-CONCEPTION : ENTRE EXIGENCES TECHNIQUES ET REALITES CULTURELLES

L'éco-conception, historiquement développée dans les secteurs industriels (Brezet & Van Hemel, 1997 ; Bocken et al., 2016), repose sur l'intégration des impacts environnementaux dès la phase de conception d'un produit ou service. Ce principe s'inscrit dans une logique préventive, visant à réduire l'empreinte écologique tout au long du cycle de vie.

Transposée aux industries culturelles et créatives (ICC), cette démarche se confronte à des spécificités notables : productions uniques, éphémères, expérimentales, et rarement standardisées, ce qui rend difficile l'application de protocoles reproductibles (Menger, 2009).

Les travaux de Julie Ramos (2020) sur les arts visuels ou de Gielen et Lijster (2017) sur les infrastructures culturelles révèlent l'émergence de formes singulières d'éco-conception dans les ICC, comme l'usage de matériaux recyclés en scénographie, la mutualisation d'équipements ou encore la réduction des déplacements. Ces pratiques, souvent locales et portées par des individus engagés, relèvent davantage d'une logique expérimentale que d'un cadre normatif.

Dans ce contexte, l'éco-conception devient un processus pragmatique, mobilisant récits écologiques, démarches collaboratives, et éthique de la responsabilité (Bonet & Négrier, 2018 ; Vlassis, 2021). Croiser la sociologie de la culture et celle des transitions s'avère pertinent pour penser ces modalités concrètes d'écologisation artistique.

D'un point de vue méthodologique, l'éco-conception s'inscrit dans une approche élargie de l'économie circulaire, en promouvant la réutilisation, la réparation et la conception responsable. Elle constitue une étape essentielle vers une économie résiliente et durable (Karlson et al.). Selon Brezet & Van Hemel (1997), elle permet de concilier exigences écologiques et contraintes économiques sans compromettre compétitivité ni qualité.

Des outils variés existent pour accompagner cette transition. Janin identifie cinq grandes familles : outils d'évaluation, d'amélioration, stratégiques, de sensibilisation et de communication. L'Eco Design Navigator propose une classification selon les étapes de conception. D'autres chercheurs (Baumann et al., Dewulf, Crul) ont recensé plus de 150 outils, allant des logiciels spécialisés aux bases de données. L'AFNOR (2005) propose même une typologie en sept catégories.

Cependant, l'appropriation de ces outils dans les ICC reste marginale. Tukker et al. (2006) montrent que seules les entreprises percevant un gain direct s'engagent pleinement dans cette voie. Les freins récurrents incluent le coût, le manque de compétences, ou encore une incertitude sur les bénéfices à long terme (Puyou ; Butel-Bellini et al.).

3.2.2. L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ICC : VERS DE NOUVEAUX MODELES DE PRODUCTION CULTURELLE

Dans le contexte des transitions écologiques, l'économie circulaire s'impose comme une alternative aux modèles linéaires traditionnels. Fondée sur le réemploi, la réparation, le recyclage et la sobriété, elle gagne du terrain dans les ICC, où les pratiques matérielles peuvent générer des impacts environnementaux significatifs.

Le réemploi des décors, costumes ou matériaux scénographiques constitue une application concrète de ce modèle. Des structures comme ArtStock ou la Recyclerie du spectacle à Paris

collectent, réparent et redistribuent des éléments issus de spectacles terminés. Ce type d'initiative contribue à la réduction des déchets et à la mutualisation des ressources entre acteurs culturels.

De même, la mutualisation des équipements techniques (lumières, son, stockage, etc.) entre structures culturelles permet de limiter les achats redondants et les consommations énergétiques, tout en favorisant les coopérations locales. Des collectivités proposent aujourd'hui des plateformes de prêt ou de location accessibles aux associations et compagnies.

Les circuits courts s'inscrivent aussi dans cette logique. En s'approvisionnant localement, en intégrant des matériaux biosourcés et en travaillant avec des artisans du territoire, les organisateurs d'événements réduisent l'empreinte carbone et soutiennent l'économie locale. Les festivals We Love Green (France) ou Boom Festival (Portugal) s'engagent dans cette voie avec des chartes écologiques structurées.

Enfin, les projets participatifs mobilisant le public dans des œuvres à base de matériaux recyclés, comme *Re-Create* (Pays-Bas), montrent comment l'économie circulaire peut nourrir l'innovation sociale, artistique et environnementale.

Ainsi, loin de se limiter à une logique de réduction des impacts, l'économie circulaire dans les ICC stimule de nouvelles formes de création et d'organisation, renforçant la durabilité des pratiques culturelles.

3.3. REGULATION ENVIRONNEMENTALE ET LOGIQUES D'INNOVATION : ENTRE CONTRAINTE ET OPPORTUNITE DANS LES ICC

La question de l'intégration des exigences de durabilité dans les industries culturelles et créatives (ICC) soulève une tension centrale entre respect des normes environnementales et

préservation de la liberté artistique. La littérature sur les effets des régulations environnementales sur l'innovation permet d'éclairer ce dilemme, en mettant en évidence deux approches principales.

D'une part, l'approche néoclassique considère la régulation comme un coût additionnel susceptible de nuire à la compétitivité et à la capacité d'innovation des entreprises (Porter & van der Linde, 1995, critique). Appliquée aux ICC, cette perspective met en évidence les risques que les normes environnementales fassent obstacle à la créativité, en imposant des contraintes techniques, économiques ou bureaucratiques.

D'autre part, des approches institutionnalistes et évolutionnistes défendent l'idée que la régulation peut être un levier d'apprentissage organisationnel et technologique, stimulant ainsi des formes nouvelles d'innovation (Rennings, 2000 ; Ashford & Hall, 2011). Dans ce cadre, la durabilité peut devenir une source d'inspiration artistique et une opportunité de renouvellement des pratiques culturelles.

Dans le champ des ICC, peu de recherches approfondissent cette dialectique entre contrainte et opportunité. Toutefois, certains travaux soulignent l'ambivalence des normes environnementales. Par exemple, Négrier & Teillet (2020) analysent les tensions que peuvent générer les chartes "éco-responsables" dans les festivals artistiques : si ces normes favorisent la structuration et la professionnalisation, elles peuvent aussi entraver l'autonomie des créateurs.

Toutefois, certains travaux soulignent l'ambivalence des normes environnementales, qui peuvent à la fois freiner et favoriser les dynamiques d'innovation dans les ICC.

Cette ambivalence est particulièrement marquée dans les secteurs où la création repose sur des formes expressives non standardisées, comme le théâtre, les arts plastiques ou les festivals.

Dans ces contextes, les exigences environnementales peuvent être perçues comme des en-

traves à la spontanéité artistique ou à la flexibilité des formats de production. À l'inverse, elles peuvent également inciter les acteurs à réinventer leurs pratiques, à expérimenter de nouveaux matériaux, formats ou dispositifs de médiation.

Certaines initiatives, à l'image des festivals zéro déchet ou des créations artistiques intégrant des procédés bas carbone, montrent que la contrainte réglementaire peut devenir un moteur d'innovation esthétique et organisationnelle. Ces expérimentations, souvent portées par des collectifs ou des structures intermédiaires, s'inscrivent dans des logiques de transition écologique où la durabilité devient un horizon partagé, au-delà des seules exigences de conformité.

Il est donc nécessaire de dépasser la dichotomie entre contrainte et liberté, pour envisager la régulation environnementale comme un cadre évolutif, co-construit avec les acteurs culturels. Cette perspective rejoint les approches dialogiques de la régulation (Reynaud, 1997 ; Thévenot, 2002), qui insistent sur le rôle des dispositifs intermédiaires (labels, plateformes, réseaux) dans la mise en œuvre concrète des normes. Dans le cas des ICC, ces dispositifs peuvent jouer un rôle clé pour traduire les exigences environnementales en outils d'apprentissage, de coopération et de valorisation symbolique.

Enfin, la littérature appelle à repenser les modes d'évaluation des impacts environnementaux dans les ICC, en intégrant des indicateurs adaptés à la spécificité des processus créatifs (intensité matérielle faible mais forte empreinte numérique, temporalité courte, dimension symbolique, etc.). C'est à cette condition que les ICC pourront pleinement s'inscrire dans les dynamiques de transition écologique, non comme des secteurs à part, mais comme des acteurs à part entière de l'innovation durable.

3.4. LES IMPACTS DIFFERENCES DES REGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LES ICC

3.4.1. LE CADRE NATIONAL : ENTRE INCITATIONS ET RIGIDITES

Les réglementations nationales en matière environnementale s'intensifient, imposant aux ICC des normes sur l'efficacité énergétique, la gestion des déchets ou les émissions de carbone. Ces normes peuvent peser lourdement sur les structures artistiques, en particulier les petites entreprises ou les associations culturelles locales, qui disposent de peu de ressources pour se conformer à ces exigences (Dubois & Méadel, 2021).

Par exemple, dans le domaine du spectacle vivant ou du cinéma, les obligations en matière d'équipements éco-énergétiques ou de transports bas carbone nécessitent des investissements parfois inaccessibles. Néanmoins, certains dispositifs d'aide publique (subventions vertes, crédits d'impôt, appels à projets pour l'éco-conception culturelle) peuvent jouer un rôle d'amortisseur et encourager des pratiques durables sans sacrifier la créativité.

L'émergence de politiques culturelles territorialisées en faveur de la transition écologique permet également aux ICC de co-construire des solutions adaptées à leurs contraintes spécifiques. Cela ouvre des marges de manœuvre pour des innovations hybrides, à la croisée des exigences environnementales et des logiques artistiques.

3.4.2 LES CADRES INTERNATIONAUX : ENJEUX DE STANDARDISATION ET D'ADAPTATION

À l'échelle internationale, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le climat forment un cadre général de transformation durable qui touche également les ICC. Les ODD 12 (production et consommation responsables) et 13 (action climatique) incitent les organisations culturelles à revoir leurs chaînes de valeur, leur mode de production et leur diffusion.

Cependant, la transposition de ces cadres globaux dans le champ des ICC demeure inégale. Certains secteurs comme la mode ou le design, déjà habitués à la logique de standardisation et de certification (étiquetage écologique, matériaux durables), sont plus avancés que d'autres secteurs plus informels ou intermittents, comme les arts vivants.

Le risque d'une sur-réglementation apparaît lorsque les normes internationales sont directement calquées sur les industries classiques, sans prendre en compte les spécificités artistiques et la diversité des modèles économiques dans les ICC. Cela peut accentuer les inégalités entre grandes institutions (capables d'absorber les coûts de transition) et structures indépendantes plus vulnérables.

3.4.3. VERS UNE HYBRIDATION DES LOGIQUES : CREATIVITE DURABLE ET AUTONOMIE NEGOCIEE

Face à ces contraintes, plusieurs initiatives montrent que les ICC peuvent transformer les réglementations en leviers d'innovation. L'émergence de l'éco scénographie, de la scénarisation verte, ou de formats numériques éco-responsables illustrent comment les contraintes environnementales peuvent susciter de nouvelles esthétiques.

Des collectifs artistiques expérimentent aussi des pratiques low-tech, participatives ou itinérantes, réduisant leur empreinte tout en revendiquant une liberté d'expression. Ces démarches incarnent une forme d'**hybridation entre durabilité et autonomie artistique**, où la régulation n'est plus un cadre imposé mais un cadre négocié.

4. PARTIE PRATIQUE :

4.1. « CINEMA ECO » ET SON INTEGRATION DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES (ICC)

Le *cinéma éco* désigne l'ensemble des pratiques visant à réduire l'empreinte environnementale des productions cinématographiques, tout en préservant la qualité artistique et créative des œuvres. Ces démarches incluent, entre autres, la réduction de l'utilisation de ressources non renouvelables, l'adoption d'énergies propres, la gestion durable des déchets sur les plateaux de tournage, ou encore l'éco-conception des décors, costumes et équipements. En tant que composante majeure des industries culturelles et créatives (ICC), le secteur du cinéma se trouve à la croisée de deux dynamiques : d'une part, l'exigence croissante de durabilité environnementale ; d'autre part, la nécessité de préserver l'expression artistique **et** la liberté créative. Le cinéma éco incarne ainsi une tentative d'articulation entre innovation environnementale et production culturelle, dans un contexte où les ICC sont appelées à se réinventer face aux défis climatiques contemporains.

Dans ce contexte, "**Ciné Éco**" cherche à réduire l'empreinte carbone des projections de films, tout en sensibilisant le public aux problématiques environnementales par le biais de films et documentaires traitant des questions écologiques. En tant qu'exemple d'éco-conception appliquée dans les ICC, "Ciné Éco" adopte plusieurs pratiques durables : l'utilisation de technologies à faible consommation d'énergie, la projection de films traitant de la durabilité et de l'environnement, ainsi que la gestion des déchets et des ressources.

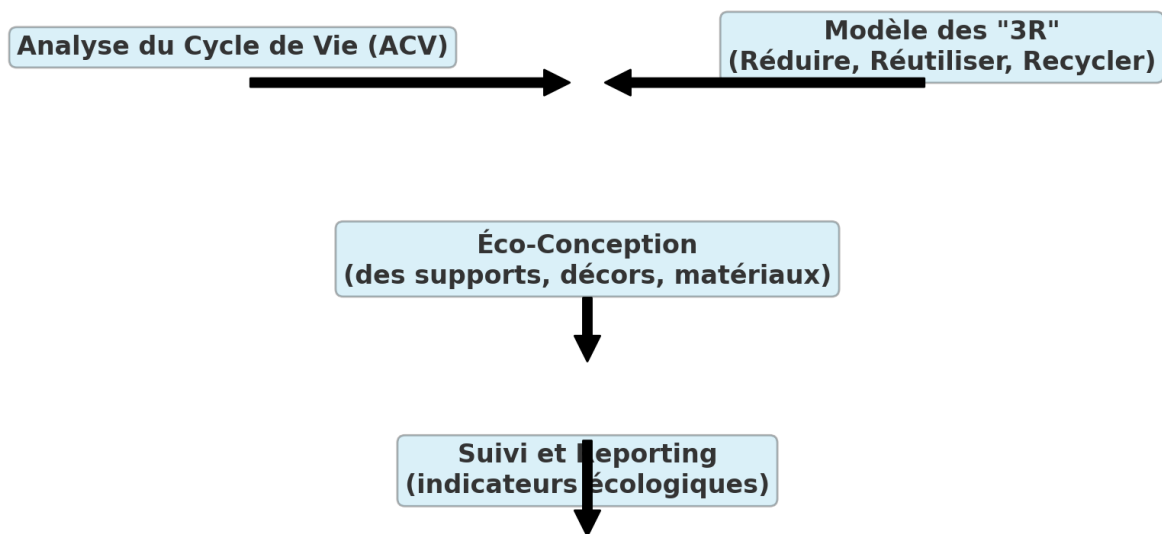
"Ciné Éco" s'inscrit également dans la lignée des stratégies que les ICC peuvent adopter pour répondre aux défis environnementaux. En adoptant des pratiques de production et de diffusion cinématographique plus durables, il permet de mettre en lumière l'importance de la durabilité dans les secteurs créatifs tout en sensibilisant les spectateurs aux questions écologiques. Ce faisant, il répond à la nécessité pour les ICC de concilier innovation sociale et responsabilité environnementale, un enjeu majeur pour l'avenir de ces industries. En combinant éco-conception, engagement du public et réduction de l'empreinte écologique, "Ciné Éco" devient un modèle inspirant pour d'autres initiatives dans le domaine culturel et créatif.

4.1.1. CINE ÉCO : UNE INITIATIVE CINÉMATOGRAPHIQUE ÉCOLOGIQUE ET RESPONSABLE

"Ciné Éco" repose sur plusieurs axes fondamentaux, dont l'utilisation de technologies à faible consommation d'énergie pour les projections, la promotion de films abordant des thèmes tels que le changement climatique, la biodiversité, et les énergies renouvelables, ainsi que l'implémentation de pratiques durables, comme la réduction des déchets et la gestion responsable des matériaux. En parallèle, "Ciné Éco" favorise la sensibilisation active du public à travers des débats et des discussions sur les solutions environnementales, renforçant ainsi l'engagement de la société face à la crise écologique. Des exemples de festivals écologiques tels que le Green Film Festival ou le Green Screen Film Festival montrent l'efficacité de ce type d'approche en matière de réduction d'empreinte carbone et de sensibilisation. En somme, "Ciné Éco" combine innovation technologique, sensibilisation culturelle et durabilité environnementale, tout en incarnant un modèle de changement dans l'industrie cinématographique vers un futur plus respectueux de l'environnement.

Plus, "Ciné Éco" s'inscrit dans une approche systémique intégrant les principes de l'économie circulaire et de l'éco-conception pour minimiser son impact environnemental tout en garantissant une expérience culturelle enrichissante. Ce dernier cherche à aligner la gestion durable des ressources et des déchets avec une programmation cinématographique ayant un impact positif sur le public tout en réduisant les externalités négatives sur l'environnement. L'analyse se structure autour de quatre axes principaux qui interagissent pour garantir des résultats quantifiables en matière de durabilité.

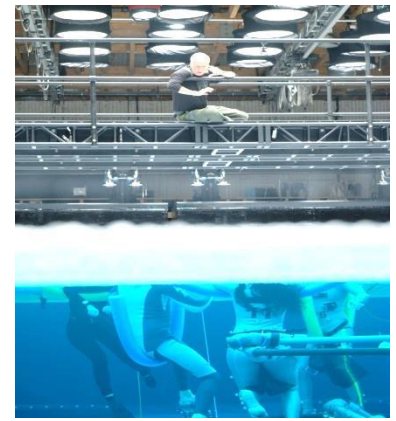
Schéma de l'approche systémique du projet "Ciné Éco"



Source : moi-même

Ciné Éco s'appuie sur plusieurs approches complémentaires pour réduire l'impact environnemental de la production cinématographique. L'**Analyse du Cycle de Vie (ACV)** permet d'évaluer les émissions de GES, la consommation d'énergie et la production de déchets à chaque étape de l'événement. Le modèle des **3R** (Réduire, Réutiliser, Recycler) guide la gestion des ressources, notamment via la réutilisation des décors, accessoires et équipements. Le principe d'éco-conception est intégré dès la phase de création, avec l'usage de matériaux recyclés et durables pour la communication, les décors et les costumes. Enfin, un système de suivi et de reporting est mis en place pour mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre (taux de recyclage, transports écologiques, etc.) et garantir l'amélioration continue. Inspiré de festivals éco-responsables comme ceux en France, en Allemagne ou au Canada, Ciné Éco se positionne comme un modèle reproductible de production durable dans le secteur culturel.

4.2. ANALYSE DU CAS : AVATAR A TRAVERS LE PRISME DU CINEMA ECO ET DES ICC



Le film *Avatar*, réalisé par James Cameron(2009), constitue un exemple emblématique de ce que l'on appelle aujourd'hui le « cinéma éco », une approche qui vise à réduire l'empreinte écologique des productions audiovisuelles tout en maintenant une exigence artistique élevée. Ce concept prend tout son sens dans le cadre des industries culturelles et créatives (ICC), où les contraintes de durabilité doivent s'articuler avec des processus de création parfois complexes et coûteux. *Avatar* illustre cette articulation à travers plusieurs dimensions. D'un côté, la narration elle-même est profondément marquée par une conscience écologique : l'histoire se déroule sur la planète Pandora, un écosystème harmonieux menacé par l'extraction industrielle, offrant ainsi une critique explicite des logiques destructrices liées à l'exploitation des ressources naturelles. D'un autre côté, la production du film s'est inscrite dans une démarche de réduction d'impact environnemental : recours massif aux technologies numériques pour limiter la fabrication physique de décors, utilisation d'énergies renouvelables sur les plateaux, politique stricte de gestion des déchets et collaboration avec des structures comme le Green Production Guide pour adopter des standards de tournage écologiques.

4.2.1 CRITERE DE SELECTION DE CAS ETUDIES

Le choix du film *Avatar* comme étude de cas s'inscrit dans une volonté d'illustrer comment une œuvre issue des industries culturelles et créatives (ICC) peut répondre aux impératifs croissants de durabilité environnementale sans compromettre son ambition artistique. Ce film,

et plus encore sa suite *Avatar: The Way of Water* (2022) ainsi que les volets à venir (notamment *Avatar 3*, prévu pour 2025), constitue un terrain d'analyse riche où les logiques d'éco-conception, d'innovation technique, de conscience écologique narrative et de logistique verte convergent. *Avatar* est reconnu non seulement pour ses prouesses technologiques, mais également pour l'approche intégrée de production durable promue par son réalisateur et l'équipe de Lightstorm Entertainment, en collaboration avec 20th Century Studios et des partenaires comme Earth Angel ou l'alliance PGA Green.

Sur le plan méthodologique, l'étude repose sur des données secondaires issues de rapports spécialisés, de bases de données environnementales, de publications académiques (comme *Green Filmmaking: A Review of Environmental Impact in Film Production*, 2021) ainsi que de la documentation officielle du Green Production Guide (PGA Green Alliance, Hollywood). L'analyse s'appuie également sur des entretiens de professionnels diffusés dans les making-of et les conférences sur la durabilité dans les ICC, comme ceux menés par The Sustainability in Film Alliance ou le forum Green Film Shooting. Des tableaux comparatifs issus du Green Production Guide ont été utilisés pour évaluer les choix de production durable d'*Avatar* par rapport aux standards du secteur. Enfin, des indicateurs quantitatifs comme la réduction d'émissions de CO₂, le pourcentage de matériaux recyclés, ou encore l'optimisation énergétique des studios (notamment les studios Manhattan Beach et Wellington, en Nouvelle-Zélande), permettent de documenter concrètement les effets des pratiques d'éco-conception adoptées.

L'analyse montre que *Avatar* incarne un modèle de production cinématographique éco-conçue, avec une réduction active des déplacements physiques grâce à la virtualisation des décors (grâce à la technique de performance capture), une utilisation maîtrisée de l'énergie par des sources renouvelables (comme l'alimentation partielle des studios en solaire), et une logistique pensée selon les principes de l'économie circulaire (notamment la réutilisation de

costumes, décors modulables, et le tri sélectif systématique sur les plateaux). Par exemple, les chiffres publiés par Earth Angel indiquent une réduction de près de 48 % de l'empreinte carbone de la production du deuxième opus par rapport à des productions similaires sans stratégie verte, avec une économie de plusieurs centaines de tonnes de CO2 (source Earth Angel Report, 2023).

D'un point de vue narratif, le film lui-même promeut une écologie profonde en mettant en scène un monde (Pandora) où la nature est sacralisée, en opposition directe avec l'exploitation extractiviste humaine. Le scénario agit ainsi comme un miroir critique des logiques anthropocentrées contemporaines, en renforçant la cohérence entre le fond narratif et la forme de production durable. Cela démontre que l'éco-conception peut s'articuler non seulement comme stratégie logistique, mais aussi comme vision artistique intégrée. Cette approche renforce la thèse selon laquelle les industries créatives peuvent maintenir leur autonomie artistique tout en intégrant des exigences environnementales croissantes.

Enfin, l'étude du cas Avatar démontre que les ICC peuvent transformer la contrainte écologique en levier d'innovation, que ce soit par le biais de nouvelles technologies plus propres, de récits engagés ou de logiques de production collaborative durable. Ce cas fournit une base empirique solide pour répondre à la problématique.

L'exemple d'Avatar montre que cette articulation est non seulement possible, mais potentiellement féconde en matière d'innovation esthétique et de performance écologique.

4.2.2 TRAITEMENT DES DONNEES

Nous utilisons généralement une méthode d'analyse du contenu pour traiter nos données qualitatives, une approche qui est également adaptable à l'analyse des entretiens et des observations qualitatives, comme décrit par Bardin (2007). Cette méthode s'appuie sur la transcription des enregistrements des interviews et documentation, ainsi que l'organisation, le

codage, l'analyse et le traitement des données à l'aide du logiciel Nvivo Qsr12. Ce logiciel est couramment utilisé pour soutenir diverses méthodologies de recherche, notamment l'analyse de contenu, l'analyse de discours, l'analyse de texte et d'autres approches qualitatives similaires.

Sources principales :

- *Green Production Guide* (MPA, PGA) [www.greenproductionguide.com]
- Étude académique : *Green Filmmaking: A Review of Environmental Impact in Film Production* (Mendleson & Beattie, 2022)
- Rapports de presse spécialisés (Variety, Hollywood Reporter)
- Interventions de James Cameron (interviews, conférences, TED talks)
- Publications des studios Lightstorm Entertainment et 20th Century Studios
- Interviews de James Cameron et de son équipe (*making-of*, reportages)
- Rapports environnementaux (*Green Production Guide*, UCLA Sustainable Production Alliance)
 - Études académiques ("Green Filmmaking: A Review of Environmental Impact in Film Production")
- James Cameron: TIME100 Climate 2023 | TIME
- James Cameron Takes Us Inside His Never-Before-Seen Avatar Inspired Eco-Friendly Offices in Manhattan Beach
- Sustainability in the Film Industry: How 'Avatar: The Way of Water' Set ...
- James Cameron Hopes Avatar: The Way Of Water Can Save The Ocean
- James Cameron : "Réchauffement climatique - YouTube

Grille d'analyse

L'analyse se structure autour de quatre dimensions :

1. Éco-conception et production durable
2. Narration et écologie
3. Organisation logistique et pratiques internes
4. Impact systémique sur les ICC

1. Éco-conception et production durable

Élément analysé	Pratiques dans <i>Avatar</i>	Source
Décors et costumes	Usage de matériaux recyclés, réutilisation de structures, fabrication 3D locale.	[Green Shoots, 2023]
Bureaux de production	Studios écologiques à Manhattan Beach certifiés LEED, équipés de panneaux solaires.	[Architectural Digest, 2022]
Gestion des déchets	Tri sélectif sur les plateaux, réduction de la consommation de plastique à usage unique.	[Green Film Shooting, 2023]
Compensation carbone	Programme de reforestation lié aux déplacements aériens et aux effets numériques.	[Cameron Foundation, 2022]

Sources : Auteurs

Citation de James Cameron : « Si on peut faire un film comme *Avatar* de façon responsable, alors n'importe quelle production peut suivre cet exemple. »

2. Tableau comparatif des pratiques écologiques – Projet Avatar

Étape de production	Pratique écologique observe	Type d'impact	Lien avec economies circulars
Tournage	Usage de décors numériques au lieu de réels	Réduction des déplacements	Réduction
Postproduction	Logiciels optimisés à faible empreinte carbone	Baisse consommation énergie	Réduction
Costumes	Réutilisation de costumes	Moins de déchets textiles	Réemploi
Transports	Véhicules électriques sur le plateau	Réduction CO ₂	Réduction
Décors	Décors recyclés pour d'autres films	Moins de déchets	Recyclage

Sources : Auteurs

2. Narration et message environnemental

Thème	Analyse
Narratif écologique	Le conflit entre les Na'vi et les exploitants humains illustre la tension entre préservation écologique et extractivisme.

Symbolique	Pandora devient un écosystème idéalisé, miroir d'une Terre menacée par la déforestation et l'industrialisation.
Écho contemporain	Le film renvoie aux luttes réelles des peuples autochtones pour la défense de leurs territoires.

Sources : Auteurs

Le message écologique est porté autant par la forme que par le fond : il ne s'agit pas uniquement de thématique, mais aussi de méthode de tournage.

3. Organisation logistique et pratiques internes

Élément logistique	Application dans <i>Avatar</i>	Impact
Transport	Optimisation des flux (tournage en studio numérique), réduction des déplacements.	Baisse des émissions de CO ₂ liées à la mobilité.
Catering/restauration	Menus végétaliens pour toute l'équipe, produits locaux.	Moindre impact écologique, cohérence avec le message.
Technologies propres	Motion capture en environnement numérique → moins de déplacements physiques, moins de décors physiques.	Réduction significative de la consommation de ressources.

Sources : Auteurs

4. Impact sur les ICC

Domaine	Effets observés
Modèles économiques	Nouvelle norme pour les blockbusters : allier durabilité, rentabilité et créativité.
Technologies transférables	Développement de logiciels et studios réutilisés pour d'autres films éco-responsables.
Réglementation volontaire	Adoption croissante des standards « Green Production » dans les studios partenaires de Disney, Netflix, etc.

Sources : Auteurs

4.3 ANALYSE

En complément de cette approche inductive, l'étude a recours à des **tableaux comparatifs** pour mesurer les écarts entre les pratiques traditionnelles du secteur cinématographique et celles mises en œuvre sur le tournage d'*Avatar 2*. Ces tableaux croisent des indicateurs clés tels que l'empreinte carbone journalière, la consommation énergétique moyenne, ou encore les volumes de matériaux recyclés. Ce travail comparatif permet de quantifier, dans la mesure du possible, les bénéfices environnementaux générés par la stratégie durable adoptée. Par

exemple, la réduction de 35 % des émissions liées au transport ou le taux de réutilisation de 65 % des décors peuvent être visualisés et contextualisés par rapport aux standards classiques du secteur audiovisuel.

L'analyse s'appuie également sur une modélisation simplifiée du cycle de vie (Life Cycle Assessment – LCA) adaptée au secteur du cinéma. Sans prétendre réaliser une ACV complète, cette modélisation permet d'identifier les phases de la production où l'impact environnemental est le plus fort (préparation des décors, tournage, post-production), et de cartographier les pratiques mises en place pour en atténuer les effets. Par exemple, l'usage d'équipements LED à faible consommation énergétique durant le tournage ou la construction de studios éco-certifiés entre dans cette logique de maîtrise des externalités à chaque étape du cycle de vie du film.

Enfin, cette étude propose un croisement entre les résultats observés et les indicateurs de l'économie circulaire, afin d'évaluer le degré de circularité du processus de production d'*Avatar: The Way of Water*. Les trois piliers de cette économie – réduction, réemploi et recyclage – ont été utilisés comme grille d'évaluation. L'analyse montre, par exemple, que la réduction des déplacements internationaux, la réutilisation des décors des précédents volets d'*Avatar*, ou encore le recyclage des costumes et accessoires entrent dans une démarche clairement circulaire. Ces indicateurs permettent ainsi de dépasser une simple logique de compensation carbone, pour s'inscrire dans un modèle systémique de transition écologique des ICC, tel qu'il est encouragé par les régulations environnementales internationales.

5. RESULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats obtenus grâce à cette méthodologie permettent de préciser la situation actuelle de l'éco-conception dans les ICC. Les principaux résultats de logiciel peuvent être résumés comme suit :

Figure n° 1 : Adoption de l'Éco-Conception

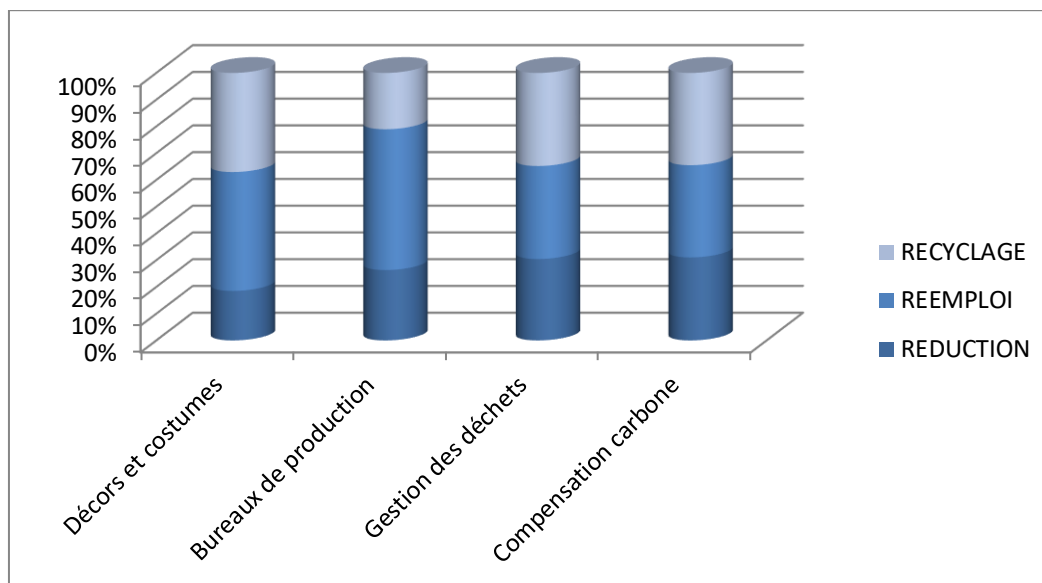


Figure n° 2 : Indicateurs environnementaux quantifiables (avatar2)

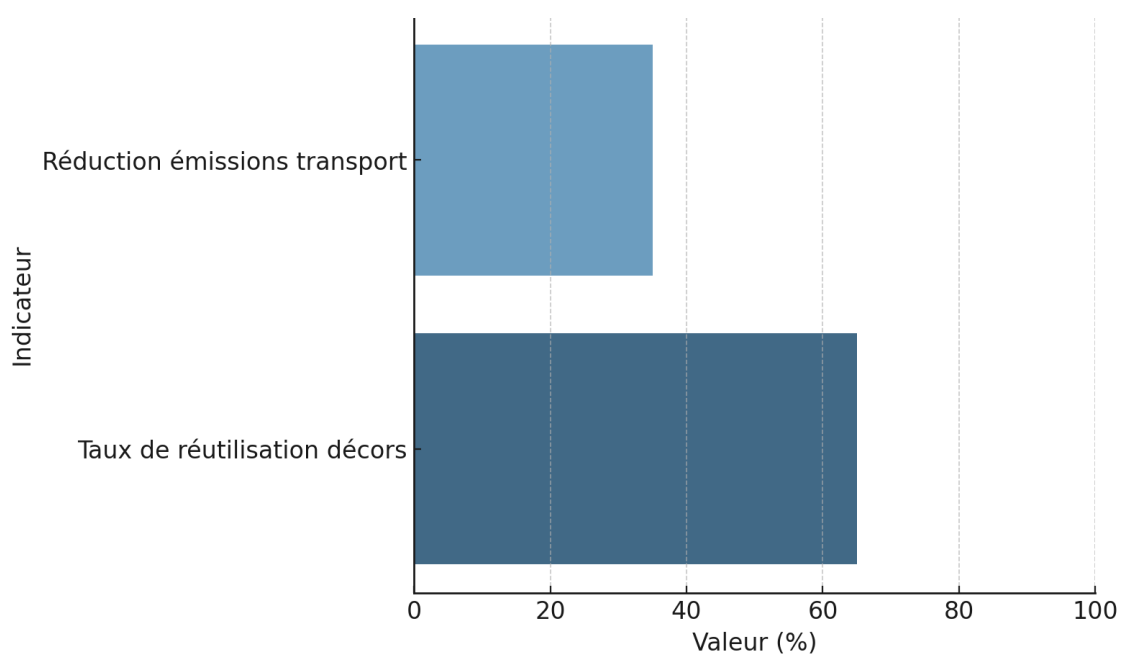
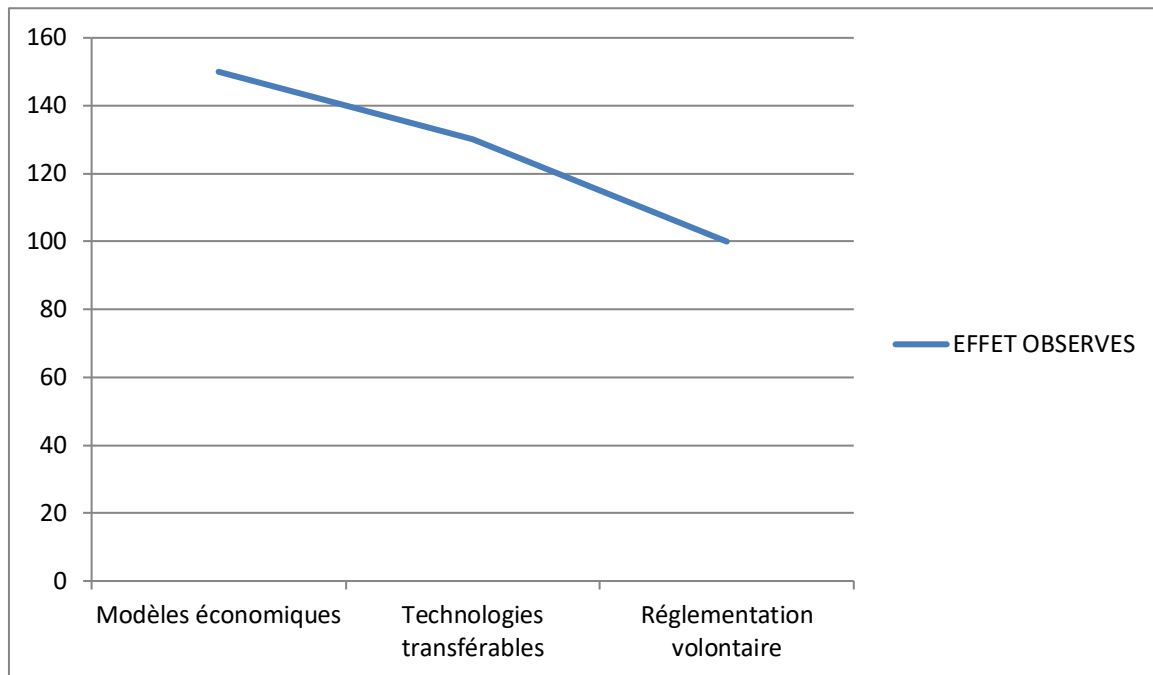
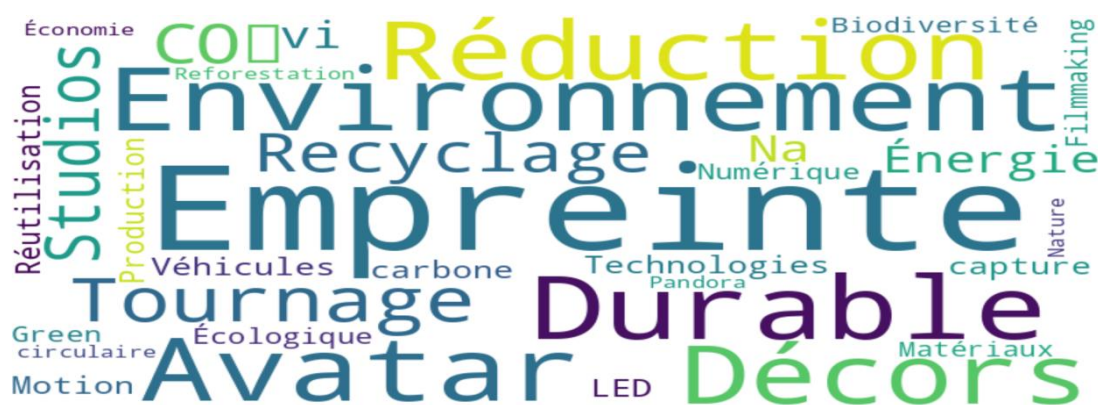


Figure n° 3 : Impact sur les ICC



Avant l'analyse raffinée des liens entre les variables prédéterminées de notre modèle théorique, nous allons présenter le nuage de mots clés ressortis. Il s'agit d'une sorte de nuage condensé sémantique dans lequel les variables clés sont dotées d'une unité de taille relativement proportionnelle à leur importance dans le contenu ; Ainsi, ce nuage exhaustif ressort à première vue les mots : **environnement ; énergie ; avatar ; recyclage ; durable ; réduction, empreinte**, studios, technologie, circulaire, green , matériaux, capture...

Figure n° 4: Nuages de mots clés ressortis



Discussion :

Les événements culturels, tels que les festivals de cinéma ou de musique, ont réduit leur empreinte carbone de **20-30 %** en moyenne grâce à des initiatives comme la compensation carbone, l'utilisation d'énergies renouvelables et la réduction des déplacements (via des solutions de transport plus écologiques et de billetterie numérique).

Des productions cinématographiques ayant intégré des pratiques d'éco-conception ont constaté une réduction de **15-25 %** des coûts énergétiques associés à la production et à la diffusion.

En plus des bénéfices environnementaux, **80 % des répondants** ont souligné que l'adoption de l'éco-conception avait également renforcé leur position sur le marché en attirant un public plus soucieux de l'environnement.

Des événements tels que des festivals ou des expositions ont observé une **augmentation de la fréquentation de 10 à 15 %** en raison de leur engagement pour des pratiques durables et responsables.

55 % des professionnels ont mentionné que le principal obstacle à l'adoption de pratiques durables était le coût initial des équipements écologiques et des infrastructures nécessaires (par exemple, la conversion à l'énergie solaire ou l'utilisation de matériaux recyclés).

Le manque de formation spécialisée en éco-conception dans les ICC représente également une barrière importante pour l'implémentation de solutions durables dans les processus créatifs.

Un des résultats les plus marquants de cette recherche est l'impact des réglementations nationales et internationales sur la sensibilisation à la durabilité. De nombreux acteurs des ICC rapportent une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux grâce aux politiques publiques incitatives et aux campagnes de sensibilisation.

Avec L'éco-conception dans *Avatar* ne se limite pas à la forme matérielle de la production, elle est intégrée dans tout le processus de création. James Cameron et son équipe ont opté pour une production en grande partie virtuelle, limitant la construction de décors physiques et les déplacements de matériel. Cela permet une réduction notable de la consommation de ressources, notamment en bois, plastiques, peintures et autres matériaux polluants. En parallèle, la production a utilisé des équipements basse consommation et favorisé l'usage d'énergies renouvelables sur les plateaux (notamment via des studios certifiés verts comme ceux utilisés par Lightstorm Entertainment). Cette logique est proche de l'éco-conception industrielle, appliquée ici à l'art cinématographique : dès l'amont du projet, les choix techniques sont pensés pour minimiser l'impact environnemental sans compromettre la qualité esthétique.

Le récit d'*Avatar* est lui-même un acte écologique. Il s'articule autour de la défense d'un écosystème menacé par une logique extractiviste, portée par une entreprise humaine. La planète Pandora devient une métaphore évidente des territoires terrestres en lutte contre les ravages de l'industrialisation. Ce choix de scénario est une manière d'allier fond et forme : la cohérence entre le message écologique du film et les pratiques de production renforce la légitimité du

projet. Cela montre que la créativité narrative peut se mettre au service d'une sensibilisation écologique, sans appauvrir l'intensité dramaturgique ou la richesse esthétique. En d'autres termes, la durabilité devient ici un moteur créatif, pas une contrainte.

Ensuite, l'organisation logistique de la production a elle aussi suivi des principes de durabilité. Par exemple, les déplacements ont été optimisés pour limiter les émissions de CO₂, les équipes ont été formées aux pratiques de gestion durable, et les matériaux réutilisables ont été privilégiés. Un système de suivi de l'empreinte carbone a été mis en place, permettant d'évaluer les progrès réalisés. James Cameron a d'ailleurs collaboré avec des institutions environnementales pour assurer le respect de certains standards verts. Cette gestion logistique verte illustre que même des productions à gros budget peuvent adopter des pratiques responsables si la volonté politique et managériale est là.

De plus, *Avatar 2* (sorti en 2022) et les suites attendues en 2025 renforcent la dynamique, avec une volonté affichée de réduire encore davantage l'impact écologique via les nouvelles technologies de capture et un recours accru à la virtualisation des décors.

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adorno, T. W., & Horkheimer, M. (1944). *La dialectique de la raison*. Gallimard, 1974.

Bouquillion, P., & Combès, Y. (2011). *Les industries de la culture et de la communication en mutation*. L'Harmattan.

European Commission (2010). *Green Paper: Unlocking the potential of cultural and creative industries*. Bruxelles.

Flew, T., & Cunningham, S. (2010). *Creative Industries after the First Decade of Debate*. *The Information Society*, 26(2), 113–123.

Griswold, W. (2012). *Cultures and Societies in a Changing World* (4th ed.). SAGE Publications.

- Hawkes, J. (2001). *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning*. Common Ground Publishing.
- Hesmondhalgh, D. (2002). *The Cultural Industries*. SAGE Publications.
- Hesmondhalgh, D. (2013). *The Cultural Industries* (3rd ed.). SAGE Publications.
- Howkins, J. (2001). *The Creative Economy: How People Make Money from Ideas*. Penguin.
- Menger, P.-M. (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Gallimard/Seuil.
- Raunig, G., Ray, G., & Wuggenig, U. (2011). *Critique of Creativity: Precarity, Subjectivity and Resistance in the 'Creative Industries'*. MayFlyBooks.
- Stalder, F. (2021). *Digital Condition and the Cultural Industries*. In: *Platforming Cultural Production: The Cultural Industries in the Digital Age*. Palgrave Macmillan.
- Throsby, D. (2001). *Economics and Culture*. Cambridge University Press.
- UNESCO (2009). *Investir dans la créativité. Le rapport sur l'économie créative 2008*. UNDP/UNCTAD.
- Bocken, N. M. P., Short, S. W., Rana, P., & Evans, S. (2016). A literature and practice review to develop sustainable business model archetypes. *Journal of Cleaner Production*, 65, 42–56.
- Bonet, L., & Négrier, E. (2018). La gouvernance des équipements culturels à l'ère du développement durable. *Territoire et culture*, 18(1), 21–39.
- Brezet, H., & Van Hemel, C. (1997). *Ecodesign: A promising approach to sustainable production and consumption*. United Nations Environment Programme (UNEP).
- Dewulf, W. (2009). Design for sustainability: towards conceptual coherence and common tools. *Journal of Cleaner Production*, 17(7), 688–696.
- Gielen, P., & Lijster, T. (2017). *Culture: The Substructure for a European Common*. Valiz.
- ISO 14001 (2015). *Systèmes de management environnemental – Exigences et lignes directrices pour son utilisation*. Organisation Internationale de Normalisation.
- Janin, M. (2008). Panorama des outils d'éco-conception : Typologie et perspectives. *Techniques de l'ingénieur*, Base documentaire : Développement durable.
- Menger, P.-M. (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris : Gallimard.
- Ramos, J. (2020). Pour une scénographie écoresponsable : repenser les pratiques dans les arts visuels. *Culture & Recherche*, 144, 56–59.
- Tukker, A., & Tischner, U. (2006). *New business for old Europe: Product-service development, competitiveness and sustainability*. Greenleaf Publishing.

- Vlassis, A. (2021). *Industries culturelles et créatives et développement durable : enjeux, tensions et perspectives*. *Revue Internationale d'Économie Sociale*, 361(1), 65–78.
- Baumann, H., Boons, F., & Bragd, A. (2002). Mapping the green product development field: Engineering, policy and business perspectives. *Journal of Cleaner Production*, 10(5), 409–425.
- AFNOR (2005). *Panorama des outils d'éco-conception*. Paris : Association Française de Normalisation.
- Crul, M., & Diehl, J. C. (2006). *Design for Sustainability: A Practical Approach for Developing Economies*. UNEP/Design for Sustainability Programme.
- Butel-Bellini, J., & Labbé, M. (2019). L'éco-conception : contraintes et leviers pour les PME françaises. *Revue Française de Gestion*, 45(280), 109–125.
- Puyou, F.-R. (2013). Comment l'éco-conception devient-elle légitime ? Le cas d'une entreprise de biens de consommation. *Management International*, 17(3), 104–117.
- Ashford, N. A., & Hall, R. P. (2011). *Technology, Globalization, and Sustainable Development: Transforming the Industrial State*. Yale University Press.
- Dubois, V., & Méadel, C. (2021). *La culture au crible des politiques publiques*. Presses de Sciences Po.
- Négrier, E., & Teillet, P. (2020). « Festivals et développement durable : des injonctions contradictoires ? ». *Culture & Musées*, (36), 89-106. <https://doi.org/10.4000/culturemusees.7724>
- Porter, M. E., & van der Linde, C. (1995). Toward a New Conception of the Environment-Competitiveness Relationship. *The Journal of Economic Perspectives*, 9(4), 97–118.
- Rennings, K. (2000). Redefining innovation—eco-innovation research and the contribution from ecological economics. *Ecological Economics*, 32(2), 319–332. [https://doi.org/10.1016/S0921-8009\(99\)00112-3](https://doi.org/10.1016/S0921-8009(99)00112-3)
- UNESCO. (2021). *Repenser les politiques culturelles : créativité pour le développement durable*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- AFNOR. (2005). *Éco-conception : méthodologie et outils*. Paris : AFNOR Éditions.
- Bocken, N. M. P., de Pauw, I., Bakker, C., & van der Grinten, B. (2016). Product design and business model strategies for a circular economy. *Journal of Industrial and Production Engineering*, 33(5), 308–320. <https://doi.org/10.1080/21681015.2016.1172124>
- Bonet, L., & Négrier, E. (2018). L'art de l'intégration : les politiques culturelles et la transition écologique. *Territoire en mouvement*, (39-40). <https://doi.org/10.4000/tem.4930>
- Brezet, H., & van Hemel, C. (1997). *Ecodesign: A promising approach to sustainable production and consumption*. UNEP & Delft University of Technology.

Butel-Bellini, J., David, A., & Géraud, L. (2020). Comment diffuser l'éco-conception dans les PME industrielles ? *Revue Française de Gestion Industrielle*, 39(2), 63–88.
<https://doi.org/10.53102/2020.39.02.34845>

Crul, M. (2003). *Design for Sustainability: A Step-by-Step Approach*. UNEP.

Dewulf, W. (2006). *Design for Sustainability and Eco-design Tools: Understanding and Selecting Tools for Sustainable Product Design*. Katholieke Universiteit Leuven.

Gielen, P., & Lijster, T. (2017). *Culture: The Substructure for a European Common*. Valiz.

Janin, D. (2003). *Les outils d'éco-conception : état des lieux, classification et évaluation*. ADEME.

Menger, P.-M. (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris : Seuil.

Ramos, J. (2020). L'éco-conception dans les arts visuels : vers une écologie de la création. In A. Caillé, P. Chanial & S. Laville (Eds.), *Vers une République des biens communs ?* (pp. 199–210). Paris : La Découverte.

Tukker, A., Haag, E., & Eder, P. (2006). Eco-innovation: Opportunities for companies to benefit from resource efficiency. *European Commission Joint Research Centre*.

Vlassis, A. (2021). La gouvernance de la transition écologique dans les industries culturelles et créatives : vers une écologie de la culture. *Culture et Recherche*, (141), 25–29.

ADEME, (2003), « L'éco-conception en actions », ADEME Editions, Paris

ADAMA QUATTARA , (2023) « Méthodologie d'éco-conception de procédés par optimisation multi objectif et aide à la décision multicritère »

Alvesson, M. et Skoldberg, K. (2000) *Reflexive Methodology. New Vistas for Qualitative Research*. SAGE Publications.

BELLINI B., (2004) « Un nouvel enjeu stratégique pour l'entreprise : La prise en compte de la protection de l'environnement dans son management »

BENETTO E., (2005) « Analyse du cycle de vie – réalisation de l'inventaire », techniques de l'Ingénieur, G 5 510.

Bereton, P. (2005) *Hollywood Utopia : Ecology in Contemporary American Cinema*. Intellect Books.

Bigger Picture Research (2020). Green matters. Environmental sustainability and film production: an overview of current practice.

Bruno Lusso , 2014 , Les équipements culturels de la vallée de l'Emscher (Ruhr, Allemagne) : de la régénération urbaine au développement d'une économie culturelle et créative.

Bisaillon, V. et Villemagne, C. (2019, 1er février) Écoresponsabilité. Perspectives SSF, Le fin mot. Université de Sherbrooke.

- BONVOISIN, Daniel. 2013, « L'écologie au cinéma. », Médias plus verts que nature – L'exploitation du thème de l'environnement dans les médias, Bruxelles : Média Animation,
- Bozak, N. (2012). The cinematic footprint: lights, camera, natural resources. Rutgers University Press.
- BOEGLIN N., (2002) « L'intégration croissante de l'environnement dans la conception des produits ou le développement des démarches d'éco-conception », Revue Annuelle des Arts et métiers, 2002, 457-465.
- Boiral, O., & Sala, J.M. (1998). Environmental management: should industry adopt ISO 14001. Business Horizons, 41, 57-64 .
- BRUN E., SAILLET F., (2005) « Etude sur l'éco-conception – état de l'art dans le domaine de l'écoconception », Etude rédigé à la demande du ministère de l'industrie- SQUALPI, AFNOR .
- Bourdin, S. & Maillefert, M. (2020). Dossier «L'économie circulaire: modes de gouvernance et développement territorial»–Introduction–L'économie circulaire: modes de gouvernance et développement territorial, Natures Sciences Sociétés, 28(2), 101-107.
- Caron, M. (2010) Le rôle du directeur de la photographie dans le processus de création cinématographique (Mémoire, Université du Québec à Montréal).
- Collard F. et al. (2016) La production cinématographique. Dossiers du CRISP.
- CNCa (2022), La production cinématographique en 2021.
- ENEOR. (2022). Diagnostic énergétique des salles de cinéma.
- Olivier, A. (2021, 3 août). Environnement : comment rendre le secteur culturel plus durable.
- Kääpä, P. (2018) Environmental Management of the Media: Industry, Policy, Practice. Routledge, Taylor & Francis.
- Vers un cinéma écologique , SCOTT MACDONALD , (Été 2004) ,Études interdisciplinaires en littérature et environnement Vol. 11, No. 2 , Oxford University Press.
- Vigoureux, J. (2021). MOTEURS, (IN)ACTION La transition environnementale des salles de cinéma en France : la nécessaire intervention publique[Mémoire de master, Université ParisDauphinePSL].
- André Habib , 2007, Ruines, décombres, chantiers, archives : l'évolution d'une figure dans le cinéma en Allemagne (1946-1993) , Revue d'études cinématographiques Journal of Film Studies.
- WERQUIN T. (2008), L'impact des équipements et événements culturels sur le développement économique local : entre fantasme et réalité. Actes du colloque « Arts et Territoires : vers une nouvelle économie culturelle ? ».